

Avec la FERC-CGT, défendre les droits des salarié.es

La loi «travail» fragilise les droits des salarié.es en inversant la hiérarchie des normes. La loi, les conventions collectives peuvent maintenant être remises en cause par des accords d'entreprises. Les statuts des fonctionnaires sont grignotés, de nombreuses propositions politiques visent à une remise en cause générale du statut des fonctionnaires. A l'inverse, la FERC-CGT revendique l'abrogation de toutes les lois remettant en cause nos droits (Sécurisation de l'emploi, Macron, Rebsamen, El Khomri, etc.). Elle défend l'amélioration du code du travail, du statut de la fonction publique, des statuts spécifiques comme ceux des CMA, des conventions collectives. Face à la précarité, la FERC-CGT revendique le CDI comme norme dans le privé et la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les non-titulaires dans le public. L'urgence est à une diminution aussi importante que possible de la part des richesses captées par le patronat et à l'augmentation générale des salaires, la fin du gel des pensions et des retraites ainsi que leur revalorisation substantielle. Elle l'est aussi à la réduction du temps de travail à 32 heures.

Nos revendications témoignent d'une ambition forte pour l'Éducation, la Formation, la Recherche et la Culture, pour la démocratie et les libertés, pour l'ensemble des droits des salarié.es. Le seul énoncé de revendications justes ou attractives ne suffit pas. L'opposition farouche des puissances économiques et financières, les orientations des pouvoirs publics en France et en Europe, rendent nécessaire de traduire ces ambitions revendicatives dans des luttes puissantes par leur détermination mais aussi par le nombre de salarié.es qui s'y impliquent.

Créer les conditions de luttes porteuses de revendications favorables au monde du travail dans le rapport de force qui l'oppose au capital, rassembler les salarié.es et les retraité.es construire avec eux l'action : c'est notre conception d'un syndicalisme de classe et de masse.

Qui sommes-nous ?

Au sein de la CGT, La Fédération Education Recherche et Culture (FERC-CGT) regroupe les syndicats de l'Education nationale, de l'Enseignement et de la formation privés, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle, de la Recherche, des CFA, de l'Education populaire, de la Culture, du Sport, de l'Animation, des MFR, des CROUS...

La FERC-CGT est le lien entre tous ces personnels, qu'elles.ils soient de droit public ou de droit privé, qui interviennent dans ces champs, qu'elles-ils soient actifs ou retraité.es.

Ses militant.es oeuvrent à l'amélioration et au développement du Service public et à l'amélioration des conditions de travail des personnels.

📍 **Coordonnées :**
263 rue de Paris - Case 544 - 93515
Montreuil Cedex
☎ 01-55-82-76-12
✉ ferc@cgt.fr

www.ferc-cgt.org

Suivez nous sur
notre site internet



Les enjeux de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture !

Les budgets d'austérité ont pesé fortement sur nos ministères de tutelle, éducation nationale et enseignement supérieur-recherche, jeunesse et sport, culture, mais c'est le cas aussi pour les budgets des associations, des centres de formation ; partout les conditions de travail se sont détériorées.

Globalement, les politiques appliquées ont une remarquable cohérence avec deux axes principaux : le renoncement à un pilotage national (autonomie et régionalisation) ainsi que la mise en place de l'inversion des normes et l'affaiblissement des statuts des personnels.

- Destruction du cadre national des formations, des diplômes et qualifications fragilisant ainsi les conventions collectives.
- Mise en concurrence des établissements et des personnels au nom de la notion «d'autonomie».
- Augmentation des inégalités territoriales par le transfert du financement et de la gestion au niveau des collectivités territoriales.
- Réduction de l'esprit critique et de la culture au profit des notions de compétence et d'employabilité.
- Liquidation des statuts des personnels qui les unifient et les protègent, à terme privatisation des secteurs rentables.

La société libérale met en concurrence les salarié.es et les citoyen.nes, prône comme seules valeurs la consommation, la rentabilité et le profit.

Les lieux d'apprentissage, de formation, de création culturelle, de recherche, d'éducation doivent absolument être préservés de la concurrence et de l'exigence de rentabilité. C'est dans ces lieux que chacun, chacune, doit pouvoir accéder sans discrimination à l'éducation, la formation, l'apprentissage de nouvelles connaissances, la culture. Un égal accès à la connaissance, à la culture, à l'éducation est indispensable pour construire une société plus juste.

➤ Dans la prochaine période, sans l'intervention forte des salarié.es avec leurs syndicats, il est probable que cette politique s'aggrave encore.

➤ La Fédération de l'Éducation de la Recherche et de la Culture défend ses revendications pour une perspective émancipatrice par l'éducation, la recherche et la culture.

4 pages les enjeux
mars 2017

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme/M.) Prénom :

Tel : Mel :

Adresse :

Code postal : Commune :

Secteur d'exercice :

Lieu d'exercice :

Retour à FERC-CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

Éducation et formation

La FERC-CGT revendique une scolarisation obligatoire de 3 à 18 ans, et possible dès 2 ans. Elle considère que la formation initiale est un droit pour toutes et tous et revendique un grand service public d'Éducation nationale unifié et laïque.

Il faut reconstruire du collectif dans les écoles, collèges et lycées. A l'inverse de l'autonomie libérale des établissements, la FERC-CGT revendique une véritable liberté pédagogique fondée sur le travail collectif de l'ensemble des personnels intervenant dans l'Éducation nationale. Pour donner du temps aux enseignant.es, développer des pédagogies émancipatrices, alléger les classes, il faut investir massivement dans l'éducation.

La FERC CGT défend un continuum de la formation tout au long de la vie, articulant vie professionnelle, formation initiale et formation continue permettant à toutes et tous de pouvoir reprendre ses études. Le Service public d'Éducation doit avoir les moyens de mettre en place des formations adaptées. Aux antipodes d'une sécurisation des parcours professionnels, simple traitement social du chômage, nous revendiquons la sécurisation des personnes elles-mêmes dans leurs parcours professionnels. Le patronat doit financer la Formation professionnelle et cesser de se désengager !

Recherche et enseignement supérieur

Il faut augmenter l'effort de recherche en passant rapidement à 3% du PIB dont 1% pour la recherche publique et 2% pour la recherche privée. Cette recherche doit contribuer au développement des connaissances et répondre aux besoins de toute la population, sans céder à la pression des intérêts privés. Les EPST (Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique) doivent être rétablis dans leur rôle d'organismes de recherche nationaux. Le Crédit Impôt Recherche (CIR) en faveur des actionnaires des entreprises doit être supprimé.

L'Enseignement supérieur, adossé à la recherche, permet une formation à la recherche, par la recherche. Il contribue donc au développement du front des connaissances et nourrit l'activité économique, sociale et culturelle. Un plan d'investissements s'inscrivant dans la durée doit permettre de meilleures conditions de travail et d'études pour toutes et tous. Les fusions et les regroupements sous forme de ComUE doivent être stoppés. La régionalisation de l'Enseignement supérieur et de la recherche doit s'arrêter pour redevenir un service public national.

Les financements sur projet (projets ANR, Idex, Labex, I-Sites, etc.), synonymes de concurrence entre équipes et établissements, de lourdeur budgétaire et administrative et de soumission à des intérêts privés ou locaux, doivent être abandonnés au profit de crédits de fonctionnement récurrents. Les statuts de fonctionnaires d'Etat des personnels doivent être confortés.

Éducation populaire et jeunesse

Les actions éducatives et sociales, dans toutes leurs dimensions, sont utiles et nécessaires à la formation et l'émancipation des jeunes. Il est donc fondamental de les soutenir fortement avec les moyens financiers publics. A l'heure où la marchandisation gangrène tout ce secteur, la FERC demande le rétablissement par l'État et les collectivités locales concernées des subventions nécessaires à la poursuite et au développement de leurs activités.

La FERC-CGT lutte pour valoriser les approches contemporaines de l'éducation populaire ; l'éducation artistique, culturelle et sportive doit devenir un des moyens pertinents pour favoriser la cohésion sociale. Elle devrait permettre d'œuvrer, en particulier, à stimuler l'expression de chacun.e, qu'elle soit personnelle ou collective.

Les Foyers de Jeunes Travailleurs doivent être développés. Au-delà de l'aspect social qui reste essentiel, ils permettent aux jeunes de mieux s'insérer dans leur parcours professionnel et leur parcours de vie.

Pour lutter contre les inégalités d'accès aux études supérieures, le réseau des oeuvres universitaires doit être renforcé et rétabli sur tout le territoire dans ses missions d'organisation de la vie étudiante, petit à petit rognées (bourses étrangères, santé, sport). Face au privé, les CROUS doivent être les seuls établissements subventionnés et retrouver leur rôle d'interlocuteur unique des universités.

Culture

L'épanouissement personnel dans une société démocratique et émancipatrice passe par la construction d'une culture commune de haut niveau. Ce bagage culturel commun doit intégrer tous les aspects de la connaissance : littéraire, historique, scientifique, technologique, économique et sociale, artistique et sportive. Cela impose une formation initiale solide, de qualité, qui s'appuie sur un rapport décomplexé au savoir à l'opposé de l'artificielle opposition manuel/intellectuel qui génère discriminations et complexes.

Pour la FERC-CGT, les politiques culturelles doivent favoriser le partage des connaissances et la reconnaissance de toutes les cultures. La Culture ne doit pas être confinée, par les institutions et les pouvoirs publics, à ce qui pourrait s'apparenter à une sorte de « salon d'élite ». C'est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948.

La FERC-CGT revendique une progression significative du budget de la Culture, elle réaffirme la nécessité d'un ministère de plein exercice doté de moyens humains et financiers permettant de poser réellement la culture comme un enjeu de démocratie et de citoyenneté. La culture doit être libérée de la main mise des intérêts privés et du mécénat.